



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE TARN-ET-GARONNE

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 12 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril, à neuf heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Garganvillar, sous la présidence de Robert DESCAZEUX, son Président.

Délégués votants présents :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
ALBEFEUILLE LAGARDE	CHIKHI	Myriam		BOURDONCLE	Marc	X
ALBIAS	ROUCHY	Daniel	X	LONGUEVILLE	Eric	
ASQUES	FALGAYRAS	Alain	X	DABASSE	Régis	
AUTY	CRAIS	Gérard		RATIE	Michel	X
AUVILLAR	COMPAGNAT	Gilles	X	ARNOSTI	Alain	
BARDIGUES	DUPOND	François	X	GROS	Arnaud	
BARRY D'ISLEMADE	PORTAL	Guy	X	FASAN	Ingrid	
BEAUMONT DE LOMAGNE	SEIGNERON	Maurice	X	REITH	Olivier	
BEAUPUY	AUBERGER	Vincent		REY	Denis	X
BELBEZE EN LOMAGNE	LANE	Andrew	X	ISSANCHOU	Jean-Luc	
BIOULE	RICARD	Thierry	X	FLAUJAC	Guy	
BOUDOU	FIELDES	Christian	X	MOULIS	Hervé	
BOUILLAC	GARDE	Gérard	X	DUCASSE	Denis	
BOURG DE VISA	MEYER	Georges	X	CHANUT	Thierry	
BRASSAC	AJAS	Jean-Claude		JALARET	Guy	X
BRESSOLS	IBRES	Jean-Louis	X	PARNET	Jean-Pierre	
CAMPSAS	FLORES	Luc		ASTOUL	Jean	X
CANALS	PURCHA	François	X	OURMIERES	Marc	
CASTANET	ROUX	Jean-Jacques	X	TABARLY	Michel	
CASTELFERRUS	DUPUY	Guy	X	SABATIER	Serge	
CASTELMAYRAN	OLLINO	Jean	X	GIAVARINI	Jean-Claude	
CASTELSAGRAT	DONZELLI	Jean-Claude	X	DECON	André	
CASTELSARRASIN	BENECH	Robert	X	REMI	Alex	
CAUMONT	COSTES	Christian	X	CAYROU	Jean-Philippe	
CAYRAC	DAMAGGIO	Gisèle	X	GEORGES	Lisbeth	
CAYRIECH	DONNADIEU	Jean-Louis	X	JULIEN	Jérôme	
CAZALS	MONTANE	Richard	X	ESPINOSA	Georges	
CAZES MONDENARD	DESHURAUD	Annie	X	GAYET	Patrick	
CORBARIEU	GAYRAL	Jacques	X	TORNER	Louis	
CORDES TOLOSANNES	CITRON	Yannick		VILLEMUR	Jean-François	X
CUMONT	FAURE	Gérard	X	GUIRBAL	Jean-Jacques	
DONZAC	SOPETTI	Jean-Marc	X	DROUET	Franck	
DUNES	MORELLINI	Jean-Pierre	X	DELPECH	Michel	
ESCATALENS	BAZIN	Philippe	X	BUSQUET	Pierre	
ESCAZEUX	DUILHE	François	X	CAVAREC	Gilbert	
ESPARSAC	GUIRBAL	Odé	X	MONBRUN	Jean-Claude	
FAUDOAS	DUPONT	Jean-Louis	X	NEVEU	Jean-Yves	
FAUROUX	VIEILLEVIGNE	Pierre		AUCLERC-GALLAND	Michel	X
GARGANVILLAR	DESCAZEUX	Robert	X	GRAULIER	Roland	
GASQUES	LÉTOURMY	Jean-Claude	X	FOUCAULT	Marc	
GENSAC	FABAROL	Françoise	X	NOBY	Marie-Pierre	
GIMAT	DIANA	Bernard	X	ANGLADE	Jean-François	
GINALS	CADILHAC	Jean-Louis	X	DANIE	Claude	
GOAS	BAQUE	Michel	X	MOULY	Michel	
GOLFECH	WALASZEK	Didier	X	DEPASSE	André	
GOUDOURVILLE	BOUYAT	Daniel	X	SCHROEDER	Phillippe	
GRAMONT	SERRES	Christian	X	DONNET	Christian	
GRISOLLES	MARTY	Patrick	X	PEZE	Chantal	
LABASTIDE DU TEMPLE	SPIGA	Jean-François	X	PAILLAS	Eric	
LABASTIDE ST PIERRE	OLIVIER	Florent	X	BOCHU	Jean-Luc	
LABOURGADE	SAMAIN	Hugues	X	DELMAS	Marie-Joëlle	
LACHAPELLE	CAVIN	Jean-Claude	X	GASQUET	Marcel	
LACOUR DE VISA	LAVERGNE	Didier	X	NOUGAREDE	Gilles	
LACOURT ST PIERRE	PIZZINI	Françoise	X	MOUGENOT	Nathanaël	
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck		FAVOTTO	Guy	
LAMAGISTERE	DOUSSON	Bruno	X	PINETRE	Michel	
LAMOTHE CAPDEVILLE	GABACH	Alain	X	FERNANDEZ	Jean-Claude	
LAMOTHE CUMONT	THAU	René	X	DABASSE	Jean-Pierre	

AR PREFECTURE

062-256200575-20190412-DCS20190412_12-DE
Requ le 26/04/2019

DCS20190412_12

LAPENICHE	VAN GYSEL	Marc	X	CASTEBRUNET	Florian	
COMMUNES	DELEGUES / DELEGUEES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
	NOM	PRENOM	PRESENT	NOM	PRENOM	PRESENT
LARRAZET	SOBOL	Pierrette	X	FERRET OUVRIE	Carole	
LA SALVETAT BELMONTET	PEZOUS	Bernard	X	LASFARGEAS	Thierry	
LAUZERTE	PIERASCO	Jean-Franck	X	GÉRAIS	Hugues	
LAVIT DE LOMAGNE	CONSTANTIN	Christian		FALGAYRAS	Marie-Rose	X
LEOJAC	QUATRE	Christlan	X	COUSSERAND	Roger	
LE PIN	JEAN	Joël	X	LESA	Danle	
LES BARTHES	MAGNAC	André	X	PLANTADE	Yves	
MALAUSE	VILLA	Phillippe	X	ALY-BERIL	Eliot	
MANSONVILLE	BERTHET	Christlan		GUIZOT	Danielle	X
MARIGNAC	RINALDI	Patrick	X	BUSO	Claude	
MARSAC	BECEC	Daniel	X	MORANT	Frédéric	
MAS GRENIER	LONGAGNE	Paul	X	ESTANOVE	Phillippe	
MEAUZAC	SALITOT	Yves	X	IRISSOU	Yves	
MERLES	HOZJAN	Christlan	X	SERGAS	Serge	
MIRABEL	LINSTRUISEUR	Françine	X	BERGLIN	Claude	
MIRAMONT DE QUERCY	THUERY	Fernand	X	BLANCHET	Stéphane	
MONBEQUI	VILLEMUR	Robert	X	OLIVIER	Michel	
MONTAIGU DE QUERCY	LAVABRE	Jean	X	LOPEZ	Henri	
MONTAIN	DELLUC	Pierre	X	LARBI	Samir	
MONTALZAT	CRABIE	Olivier	X	MERAVILLES	Bernard	
MONTASTRUC	MALMON	Charles	X	KUHN	Josette	
MONTAUBAN	BÉRLY	Marie-Claude	X	FRANCOIS	Phillippe	
MONTBARTIER	GRADIT	Christian	X	BALADIE	Jean-Claude	
MONTBETON	WEILL	Michel		GRAND	Paul	X
MONTECH	BELY	Robert	X	LOY	Bernard	
MONTEILS	MASSALOUF	Christophe	X	SOULIE	jacques	
MONTESQUIEU	FEAU	Annie		LOUSSERT	Michel	X
MONTFERMIER	LANDOU	Thierry	X	NADALIN	Karine	
MONTGAILLARD	SALOMON	Bernard	X	DARPARENS	Fabien	
MONTJOI	BRUEL	Didier	X	TISSEDE	Christlan	
MONTPEZAT DE QUERCY	CABOS	Christian	X	PERIE	Robert	
MONTRICOUX	BOUISSET	Gérard	X	JOUANY	Claude	
NEGREPELISSE	TOURREL	Pierre	X	PELLET	Julien	
NOHIC	SAVIGNAC	Jean-Luc		GUILLEMONT	Nadine	X
PERVILLE	VIGROUX	Alain	X	ANDRE	Pierre-Marc	
PIQUECOS	CASTAGNE	Elisabeth	X	BUFFAZ	Pierre	
POMMEVIC	DELACHOUX	Jean-Paul	X	DELONCLE	Yannick	
POMPIGNAN	RIBES	Michel	X	FRISA	Jean-Luc	
POUPAS	KENDALL	Paul	X	GUERIN	Pascal	
PUYLAROQUE	BELON	Daniel	X	PERDRIAU	Claude	
REALVILLE	MOURGUES	André	X	CHANRION	Jean-Luc	
REYNIES	DABOUST	Gérard	X	VIGOUROUX	Claude	
ROQUECOR	VILLENEUVE	Jean-Pierre		DECAUNES	Jean-Pierre	X
SAUVETERRE	BÉLVEZE	Jean-Marc	X	BESSIERES	Thierry	
SEPTFONDS	TABARLY	Jacques		RONCHI	Michel	X
SERIGNAC	GIAVARINI	René	X	MIRAMONT	Jacques	
ST-AMANS DU PECH	MERLY	Julien		DOUMERGUE	Didier	X
ST-ARROUMEX	DELLAC	Jean-Marc		LAVERGNE	Yannick	X
ST-CIRICE	TRAMUZZI	René	X	THOMINE	Christlan	
ST-CLAIR	VERBRUGGE	Franck		BOUARD	Louis	X
ST-GEORGES	PAGES	Yves	X	DERAMOND	Phillippe	
ST-LOUP	DUCOM	Bernard	X	REBEL	Stéphane	
ST-MICHEL	TREUILHE	Liliane	X	CARDONA	Sandra	
ST-NAUPHARY	LACAM	Sébastien	X	TURRELA-BAYOL	Frédérique	
ST-NAZAIRE DE VALENTANE	BARRA	Jean-Pierre	X	VACQUIE	Marc	
ST-NICOLAS DE LA GRAVE	BOYE	Michel	X	CORTESE	Robert	
ST-PAUL D'ESPIS	MALLEVIALLE	Camille	X	POCA	Josiane	
ST-PROJET	ESTRIPEAU	Jean-Paul	X	PISANI	François	
ST-SARDOS	FENIE	Gérard	X	CAYROU	Hervé	
ST-VINCENT D'AUTEJAC	GRILLAT	Claude	X	GASC	Gérard	
TOUFFAILLES	BARREAU	Jean-Michel	X	LAFAGE	Phillippe	
VAISSAC	DELMAS	François	X	BARBON	Michel	
VAEILLES	CREHEN	Michel	X	COUDRE	Jean-Claude	
VALENCE D'AGEN	GROSSOU	Bernard	X	LOUDA	Didier	
VAZERAC	VEYRAC	Alain	X	LESTRADE	Christian	
VERFEIL SUR SEYE	BAYLAC	Fernand	X	RAITIERE	Roger	
VERLHAC TESCOU	EMPTAZ	Sabine	X	CABIANCA	Angelo	
VILLEBRUMIER	GARROS	Jacques		ASTOUL	Etienne	X
VILLEMADE	LABRUYERE	François	X	BROUSSE-BOURNET	André	

AR PREFECTURE

062-256200575-20190412-DCS20190412_12-DE
Reçu le 26/04/2019

DCS20190412_12

Délégués excusés :

COMMUNES	DELEGUÉS / DELEGUÉES	
	TITULAIRES	
	NOM	PRENOM
ANGEVILLE	LABORIE	Jean-Marc
BELVEZE	PRADALIE	Jean-Pascal
BRUNIQUEL	TSCHOCKE	Christian
CASTERA BOUZET	WATTEL	Maurice
CAYLUS	SERVIERES	François
COMBEROUGER	ANTONIOLLI	Mario
COUTURES	GARRIGUES	Jean-Claude
DIEUPENTALE	CUSTODY	Annie
DURFORT LACAPELETTE	PUIGVERT	Patrice
ESPALAIS	MOLLE	Marcel
ESPINAS	FERAL	Daniel
FABAS	POZZA	Christian
FAJOLLES	MIRAMONT	Alain
FENEYROLS	BIGET	Philippe
FINHAN	DUBEROS	Alain
GARIES	TONIN	Philippe
GENEBRIERES	ESCALETTE	Pascal
GLATENS	RENARD	Claude
LABARTHE	NOUGAYREDE	Bernard
LABASTIDE DE PENNE	BONESTEVE	Régis
LACAPELLE LIVRON	FRAYSSE	Dominique
LAFITTE	MASSON	Michel
LAFRANCAISE	SEGONNE	Franck
LAGUEPIE	SEMPER	Frédéric
LAVAURETTE	PASSEDAT	Nils
LE CAUSE	COUREAU	Pierre
L'HONOR DE COS	ROBERT	Jean-Paul
LIZAC	GARGUY	Bernard
LOZE	FAUCON	Mathieu
MAUBEC	DAYREM	Max
MAUMUSSON	FAUX	Stéphane
MOISSAC	HENRYOT	Jean-Luc
MONCLAR DE QUERCY	GOURMANEL	Robert
MONTAGUDET	BENOIS	Jean
MONTBARLA	CHERON	Philippe
MOUILLAC	ROMANO	Jean-Claude
ORGUEIL	PUJOL	Marc
PARISOT	CHEVALERIAS	Dimitri
PUYCORNET	PUJOL	Brigitte
PUYGAILLARD DE LOMAGNE	BREIL	Yannick
PUYGAILLARD DE QUERCY	GARY	Nicolas
PUYLAGARDE	GILLES	Bastien
SAVENES	DE TARRAGON	Philippe
SISTELS	QUARGENTAN	Jacques
ST-AIGNAN	BENVEGNU	Jocelyne
ST-ANTONIN NOBLE VAL	MILLE	Marie-Yolande
ST-BEAUZEIL	POST	Leendert
ST-CIRQ	BAILLS	Franck
ST-ETIENNE DE TULMONT	AUFRERE	Bruno
ST-JEAN DU BOUZET	TASSIAUX	Gérard
ST-PORQUIER	PREVEDELLO	Xavier
ST-VINCENT LESPINASSE	GARRIC	Angélique
STE-JULIETTE	GIBERT	Claude
TREJOULS	CORRECH	Jean-Jacques
VERDUN SUR GARONNE	TUYERES	Stéphane
VIGUERON	COUDERC	Raymond

Pouvoirs :

DELEGUÉ(E)S DONNANT LE POUVOIR			DELEGUÉ(E)S RECEVANT LE POUVOIR		
NOM	PRENOM	COMMUNE	NOM	PRENOM	COMMUNE
PECH	Henri-Bernard	AUCAMVILLE	LONGAGNE	Paul	MAS-GRENIER
DELPONT	Myriam	AUTERIVE	FAURE	Gérard	CUMONT
DUPONT	Georges	BALIGNAC	FALGAYRAS	Alain	ASQUES
GIMBREDE	Laurent	BESSENS	PURCHA	François	CANALS
MONTAGNAC	Xavier	BOULOC EN QUERCY	LAVABRE	Jean	MONTAIGU DE QUERCY
DUSSAUX	Eric	BOURRET	SPIGA	Jean-François	LABASTIDE DU TEMPLE
DUJOLS	Michel	CAUSSADE	ROUCHY	Daniel	ALBIAS
BRIOIS	Dominique	LA VILLE DIEU DU TEMPLE	DUPONT	Jean-Louis	FAUDOAS
SAHUC	Jean-François	MOLIERES	LINSTRUISEUR	Françine	MIRABEL
AURIENTIS	Pascal	ST AMANS DE PELLAGAL	BARRA	Jean-Pierre	ST NAZAIRE DE VALENTANE
CANTALOUBE	Daniel	VAREN	BAYLAC	Fernand	VERFEIL SUR SEYE

Membres en exercice : 195**Membres présents : 128**

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut légalement délibérer.

Représentés par pouvoir : 11**Assistaient également à la séance :**

Mme RABAULT, Députée Tarn-et-Garonne
M. ASTRUC, Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne
M. DEPRINCE, Conseiller départemental
M. DESCAZEUX G, Conseiller départemental
M. BONNARD, Directeur territorial Pyrénées-Occitanie Nord GRDF
Mme ALBOUY-DAVID, Directeur de développement
M. VIRY, Directeur Territorial des services d'Enedis,
M. FAYOL, Interlocuteur privilégié GRDF
M. LABORIE, Interlocuteur privilégié d'Enedis
M. JOLIBERT, Payeur départemental adjoint
Mme TOURNEBIZE, Responsable du Service gestion du domaine public routier,
Mme BAYLES-PENCHE, Directrice Générale des Services,
et l'ensemble du personnel du SDE 82

ECLAIRAGE PUBLIC : EVOLUTION DE LA POLITIQUE D'AIDE

Le Président rappelle la politique d'aide du SDE 82 pour la rénovation de l'éclairage public, conditionnée à l'emploi de matériels éligibles aux certificats d'économies d'énergie (CEE). Il indique que l'évolution du dispositif national des CEE nécessite d'actualiser les critères d'éligibilité de cette aide à savoir :

- porter sur les travaux de rénovation d'installations existantes,
- réduire la consommation énergétique du départ rénové par 3 au minimum,
- employer des matériels éligibles aux CEE respectant les exigences d'un indice de protection (IP) de l'ensemble optique fermé > 65 avec une efficacité lumineuse ≥ 90 lumens par Watt et ULR (Upward Light Ratio) $\leq 3\%$ ou une efficacité lumineuse ≥ 70 lumens par Watt et ULR $\leq 15\%$.

Afin de faciliter l'instruction de ces dossiers, le Président propose de définir un cadre normalisé de dossier de présentation de demande d'aide lequel sera composé de la facture des travaux, la fiche projet (jointe en annexe) et la documentation technique des luminaires.

Pour ce qui concerne les nouvelles dispositions relatives à la réduction des nuisances lumineuses, qui s'imposent aux communes pour le remplacement des luminaires de type « boule » avant le 1er janvier 2025, le Syndicat, conscient que ce renouvellement représente une lourde contrainte d'investissement, souhaite accompagner les communes dans cette démarche.

A ce titre, le Président propose d'élargir le dispositif actuel de subventionnement permettant ainsi aux communes d'établir un programme pluriannuel de remplacement d'ici fin 2024.

Les nouveaux critères seraient les suivants :

- Création d'une nouvelle aide jusqu'au 31 décembre 2024 permettant ainsi aux communes de bénéficier d'un accompagnement de 15 points lumineux supplémentaires, fixé à 300 € par foyer lumineux de type « boule » remplacé dans la limite de 15 par an,
- Éligibilité des projets de réduction des nuisances lumineuses (remplacement des luminaires de type « boule ») à la politique d'aide en vigueur sur les travaux de rénovation d'installations existantes de 300 € par luminaire remplacé et dans la limite de 15 points lumineux par an ; pour ce type de luminaire, le critère de réduction de la consommation par 3 ne s'appliquant pas.
- Possibilité de cumuler ces aides sur une période de 2 ans.
Une commune pourra donc bénéficier d'une aide de 300 € par point lumineux rénové dans la limite de 30 sur une période cumulée de 2 ans et d'une aide complémentaire de 300 € par luminaire type « boule » remplacé dans la limite de 30 sur cette période cumulée de 2 ans, soit une aide cumulée potentielle sur 60 points lumineux de type "boule", étant entendu que la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions est à compter du 12 avril 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2024, date de la facture faisant foi.

Le Président précise que ces deux aides sont cumulables à la politique d'investissement au taux de 40 % sur 28 000 € (avec possibilité de cumul sur une période de 2 ans).

Il rappelle enfin, compte tenu du possible cumul de ces subventions, que le montant total attribué ne pourra excéder 80 % du montant HT. Pour la vérification de ce plafond, il précise que la priorité sera donnée au versement des aides aux foyers lumineux remplacés pour assurer l'écrêtement sur la subvention versée au titre de l'investissement de 40 %.

Le Président propose, en conséquence, aux membres du Comité syndical d'une part de valider les pièces composant le dossier de demande de subvention et d'actualiser les modalités techniques et financières de la politique d'aide pour la rénovation de l'éclairage public telles que présentées.

AR PREFECTURE

082-256200575-20190412-DCS20190412_12-DE
Regu le 26/04/2019

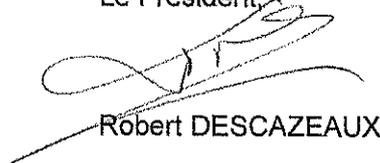
DCS20190412_12

DECISION

Les membres du Comité syndical, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, valident les pièces composant le dossier de demande de subvention et autorisent le Président, à l'unanimité, à actualiser les modalités techniques et financières de la politique d'aide pour la rénovation de l'éclairage public telles que présentées.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,



Robert DESCAZEUX

sole

Fiche projet pour la demande de versement de l'aide
Rénovation énergétique des installations d'éclairage
public OU Réduction des nuisances lumineuses

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

Commune : Adresse des travaux :

Date d'acceptation du devis : Date de la facture :

Demande d'aide concernant : Rénovation énergétique des installations d'éclairage (parties 2, 4 et 5 à compléter)
 Réduction des nuisances lumineuses (parties 3 et 4 à compléter)

2. BILAN ENERGETIQUE AVANT RENOVATION DE L'INSTALLATION

Nb luminaires déposés		Durée de fonctionnement (h/an)	
Puissance unitaire source + auxiliaires (W)		Consommation de l'installation avant rénovation (kWh/an)	

3. REDUCTION DES NUISANCES LUMINEUSES

Nb luminaires déposés		Proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale par les luminaires existants > 50% <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Nb luminaires installés		

4. CARACTERISTIQUES DES LUMINAIRES INSTALLEES

Marque : Modèle :

Puissance nominale (W) : Température de couleur (°K) :

Abaissement, gradation de puissance de la source : OUI NON

Efficacité lumineuse (lm/W) : Coefficient ULR (%) :

Joindre la fiche technique précisant l'indice de protection (IP), l'efficacité lumineuse et le coefficient ULR des luminaires.

5. BILAN ENERGETIQUE APRES RENOVATION DE L'INSTALLATION

Nb luminaires installés		Durée de fonctionnement en régime nominal (h/an)	
Puissance unitaire régime nominal (W)		Durée de fonctionnement en régime réduit (h/an)	
Puissance unitaire régime réduit (W)		Consommation de l'installation après rénovation (kWh/an)	

Réduction de la consommation d'énergie (%) :

Pour le Maître de l'Ouvrage¹

Fait à

Le

Signature et cachet du bénéficiaire :

¹ Le maître de l'ouvrage délégué si réalisation des travaux par convention de mandatPour l'entreprise²

Fait à

Le

Signature et cachet du bénéficiaire :

² Le maître de l'ouvrage si réalisation des travaux en régie